

# La Radio interactive pour la justice

## Résumé du rapport d'analyse d'impact

Mai 2011

Sarah Katz-Lavigne

La Radio interactive pour la justice (RIJ) a démarré en 2005 à Bunia, dans le district de l'Ituri, République démocratique du Congo (RDC). Le projet « facilite le dialogue entre, d'une part, les habitants des régions dans lesquelles la Cour pénale internationale (CPI) poursuit les crimes les plus graves (génocides, crimes contre l'humanité, et crimes de guerre), et d'autre part, les autorités nationales et internationales chargées de leur rendre justice. »<sup>1</sup> Le dialogue « est créé par l'entremise de plusieurs séries de radio; chaque émission, produite en langues locales et diffusée sur des chaînes de radio communautaires, traite de la justice d'une manière interactive. »<sup>2</sup> En juillet 2009, la RIJ a entamé des activités à Goma et à Kasugho dans la province du Nord-Kivu, suite à la décision du Procureur de la CPI d'entreprendre une nouvelle phase d'enquêtes. En janvier 2008 la RIJ a été lancée à Bangui, en République centrafricaine (RCA), suite à l'acte d'accusation et à l'arrestation de Jean-Pierre Bemba (anciennement le vice-président congolais) par la CPI pour des crimes commis en RCA. En septembre 2009, la RIJ a relancé ses activités en RCA avec des partenaires locaux à Bangui, Berberati, Bouar et Bambari. La RIJ organise des réunions publiques au cours desquelles des membres des communautés ciblées posent des questions directement à des autorités nationales et internationales. La Musique pour la justice permet de mettre en œuvre le talent de groupes de musique locaux et encourage la jeunesse à s'intéresser à la justice en écrivant et en enregistrant des chansons sur des thèmes liés à la justice et à la réconciliation. Au moment où la RIJ a été fondée, l'Ituri sortait à peine de la deuxième guerre congolaise (1998-2003). Une paix officielle a été déclarée en RDC, mais le conflit armé se poursuit à l'est et implique des groupes armés non étatiques ainsi que les forces armées. Les dirigeants congolais sont accusés par de nombreuses personnes de ne pas rendre de comptes à la population, l'état de droit demeure faible, et le système judiciaire est en proie à la corruption et miné par le manque de ressources. Depuis 2006, la CPI a inculpé plusieurs dirigeants congolais pour des crimes de guerre et contre l'humanité en RDC et en RCA. Pourtant, l'intervention de la CPI demeure controversée pour plusieurs raisons, y compris la politisation perçue de la Cour. Les premières années de la Cour en RDC étaient caractérisées par le fait qu'elle semblait partager peu de renseignements sur ses enquêtes. C'est dans ce contexte de reconstruction post-conflit, violence continue et défis dans la lutte contre la corruption et dans l'établissement de l'état de droit que la RIJ a été fondée.

Le rapport suivant décrit en détail les résultats de la deuxième année d'une évaluation globale de l'impact de la Radio interactive pour la justice. L'évaluation effectuée avait deux objectifs principaux. Premièrement, elle avait comme objectif un apprentissage sur l'impact du projet sur les populations ciblées en RDC et RCA, ainsi qu'au niveau international. Le deuxième volet était l'amélioration de l'impact du projet, en s'appuyant sur les leçons apprises lors de

---

<sup>1</sup> « La Radio interactive pour la justice résumé FRANÇAIS, » la Radio interactive pour la justice, juillet 2009.

<sup>2</sup> "Interactive Radio for Justice Brief Description," la Radio interactive pour la justice, juillet 2009. La traduction est celle de l'auteur.

l'apprentissage.<sup>3</sup> L'évaluation peut donc être considérée comme étant formatrice dans la mesure où un de ses objectifs était de fournir « des renseignements pour améliorer le projet avant qu'il ne soit trop tard pour apporter des changements. »<sup>4</sup> L'utilisateur de la présente analyse d'impact est l'équipe de la Radio interactive pour la justice (non seulement le personnel international mais aussi les équipes locales de techniciens et de journalistes qui produisent les émissions). Le rapport vise également plusieurs groupes qui appartiennent à la catégorie « lecteur », y compris les bailleurs de fonds de la RIJ, qui ont financé cette analyse; le personnel d'organisations non-gouvernementales (ONG) locales et internationales; les employés de la CPI; les membres des médias internationaux; et les universitaires qui travaillent sur des questions liées à l'Afrique, la justice et les droits de l'homme. Le rapport sera affiché sur le site web de la RIJ avec le résumé en anglais et en français. Le rapport et les résumés seront diffusés à travers la liste de distribution électronique du projet ainsi qu'à d'autres listes électroniques appropriées.

Il y a deux résultats globaux escomptés du projet à long terme : 1) Le respect mutuel entre les communautés ciblées et les autorités judiciaires nationales et de la CPI qui participent aux émissions de la RIJ; et 2) La mise en place d'un réseau compréhensif d'institutions académiques, de médias occidentaux et d'ONG/organisations de la société civile (OSC) qui travaillent pour attirer de l'attention et un appui aux efforts de la CPI en RDC et en RCA. L'analyse d'impact vise à découvrir si certains résultats intermédiaires (à moyen terme), qui figurent dans le cadre logique, ont été atteints. La section « Objectifs de l'analyse d'impact » du rapport suivant présente une liste de ces résultats intermédiaires précis. Des indicateurs, développés pour chacun des résultats espérés, sont traités en détail, à tour de rôle, dans la section « Résultats » du rapport.

Le rapport présente des données de Bangui, Berberati et Obo en RCA et de Bunia, Kasugho et Goma en RDC. Dans les sites du projet, des données ont été recueillies auprès des équipes locales; des groupes d'écoute mis en place par le projet; et d'autorités gouvernementales et judiciaires locales. Au niveau international, des données ont été recueillies sur les rapports et articles publiés par des ONG, des membres des médias et des universitaires. Une approche mixte a été utilisée, associant des données quantitatives et qualitatives afin d'enrichir la validité des résultats. Des réunions avec les équipes locales de la RIJ ont eu lieu pour discuter de la mise en œuvre des recommandations visant à améliorer l'impact du projet, ainsi que pour recueillir des renseignements sur l'impact de la RIJ dans la communauté. De l'observation directe lors des rencontres des groupes d'écoute a permis aux assistants locaux d'observer la discussion de groupe suivant les émissions et de prendre des notes. Les membres des groupes d'écoute ont rempli des questionnaires sur leurs croyances, comportements et connaissances en matière de justice. Des discussions de groupe ont permis aux membres d'étoffer leurs réponses aux questions posées lors des questionnaires. Des entrevues ont eu lieu avec des autorités gouvernementales et judiciaires, ainsi qu'avec un membre du personnel de la Cour pénale internationale. De la recherche en ligne a été menée afin de recueillir des données sur l'impact de la RIJ au niveau international. Toutes les données quantitatives recueillies ont été compilées et analysées en utilisant Excel. Une limitation possible de la méthodologie choisie

---

<sup>3</sup> "Guidance on evaluating conflict prevention and peacebuilding activities: Working draft for application period," OECD: A joint project of the DAC Network on Conflict, Peace and Development Co-operation and the DAC Network on Development Evaluation, 2008, p. 26-27.

<sup>4</sup> Church, Cheyanne et Mark Rogers, "Designing for Results: Integrating Monitoring and Evaluation in Conflict Transformation Programs," Search for Common Ground, 2006, p. 110; la traduction est celle de l'auteur.

est le fait qu'elle était basée sur des questionnaires, ce qui pourrait avoir entraîné une certaine confusion ou manque de compréhension des questions posées, en particulier de la part des participants ayant un faible niveau de scolarisation. Pour remédier à cela, les assistants qui ont fait remplir les questionnaires ont été encouragés à utiliser les exemples nécessaires pour aider les membres des groupes à bien comprendre les questions qu'on leur posait. Les questionnaires préparés dans la première année de l'analyse ont été utilisés la deuxième année afin de mesurer les progrès par rapport aux indicateurs. Ces enquêtes ont été menées individuellement et oralement afin de répondre au faible niveau d'alphabétisation des membres des groupes d'écoute, ainsi que pour assurer qu'ils étaient suffisamment à l'aise pour partager leurs points de vue. Avant d'entamer chaque questionnaire, les assistants ont informé chaque membre qu'il n'y a pas de bonnes, ni de mauvaises réponses. À Obo, l'analyste d'impact a élaboré de nouveaux questionnaires en collaboration avec l'équipe locale, qui ont été par la suite traduits dans la langue locale (le sango) et testés plusieurs fois avec des membres de la communauté.

Chaque groupe d'écoute était composé de 10 à 30 personnes. À Bangui, la RIJ a travaillé avec une association de femmes, une association pour les personnes handicapées, et des membres aveugles du personnel d'une école pour les aveugles et les sourds. À Berberati, le groupe était composé d'une diversité d'habitants. À Obo, 98 participants ont reçu des postes radio après avoir rempli un questionnaire de base, et ont participé à une nouvelle enquête deux mois plus tard. À Kasugho, il y avait un groupe d'habitants du village ainsi que des étudiants à l'université. À Goma, la RIJ a travaillé avec des étudiants qui fréquentaient une école pour enfants et jeunes vulnérables; des femmes qui ont reçu une formation pour soigner des victimes de violences sexuelles; des détenus à la prison centrale de Goma; et des membres de deux associations féminines pour victimes de violences sexuelles. Au début de l'évaluation et pendant toute la durée du projet, l'analyste a informé les participants des avantages que la RIJ espérait qu'ils allaient tirer de leur participation, et les a invités à réfléchir à ce qu'ils pourraient en gagner. Lors de toute récolte de données personnelles, la RIJ a clairement expliqué la confidentialité de ces données. Elle a également souligné que la participation au projet était volontaire, et que les membres du groupe ne devraient pas participer à moins qu'ils n'estiment qu'ils en bénéficiaient. Dans la mesure du possible, l'analyse a été mise en œuvre de manière participative. À Bunia, l'analyste a travaillé en étroite collaboration avec l'équipe locale afin d'examiner les résultats de l'évaluation, élaborer des recommandations, et créer un plan pour leur mise en œuvre. L'observation directe des rencontres des groupes d'écoute a été un élément clé de l'évaluation. Les membres des groupes ont eu l'occasion d'exprimer leurs points de vue après chaque émission. Les assistants de recherche ont été invités à encourager ceux qui ne parlaient pas régulièrement à s'exprimer. Les membres ont également pu poser leurs questions, ce qui signifiait qu'ils avaient un apport concret aux émissions. L'équité a été prise en considération dans la formation des groupes: plusieurs groupes sociaux ont été ciblés, avec l'accent sur la représentation de groupes moins puissants et potentiellement vulnérables.

La deuxième année de l'évaluation était un défi en termes de maintien de la participation des membres à l'encontre de demandes de soutien financier. Alors que certains groupes ont reçu un soutien au cas par cas, la RIJ a choisi dans la mesure du possible de récompenser les participants de façon créative pour leur participation. Elle a donc organisé des activités de groupe d'écoute à Bangui en janvier 2010 et à Goma en mars 2011. Elle a également organisé ces activités pour accroître l'impact du projet en encourageant l'engagement actif des groupes d'écoute au sein du projet. Enfin, puisque la RDC et la RCA sont des environnements de travail difficiles en raison de conflits en cours et l'insécurité, le projet a fait tous les efforts possibles pour assurer la sécurité du personnel et des membres des groupes d'écoute, par exemple en obtenant l'autorisation de visiter le groupe d'écoute à la prison centrale de Goma.

Dans les sites locaux de la RIJ, le projet a eu un impact car les objectifs pour huit des douze indicateurs ont été atteints et plusieurs autres l'ont presque été. Les résultats suggèrent que le projet a eu le plus de succès quand il s'agit d'amener un changement dans les connaissances et croyances par rapport aux autorités nationales et internationales. Le pourcentage de participants qui avaient entendu parler de la CPI a augmenté de 92% à 98%. Il y a eu une hausse de 11% du nombre de membres qui ont dit avoir une meilleure compréhension du rôle des autorités de la CPI. Cela a été un peu moins que la cible de 15%, mais l'augmentation signifie que la majorité (88%) des membres a signalé une meilleure compréhension. Ce résultat a été validé par l'augmentation de 54% (à 78% de tous les répondants) de ceux qui ont dit qu'ils se sentaient au moins modérément informés sur le rôle des autorités de la CPI. 86% des membres ont déclaré avoir une meilleure compréhension du rôle des autorités nationales après avoir écouté les émissions de la RIJ, une augmentation de 46% - supérieur à l'objectif de 15% fixé. Cela a été renforcé par l'augmentation de 58% du nombre de membres de groupe d'écoute qui disaient être au moins modérément informés sur le rôle des autorités gouvernementales – au-delà de l'objectif de 30%. Encore plus important a été l'augmentation de 82% du nombre de participants qui ont indiqué qu'ils étaient au moins moyennement informés sur le rôle des autorités judiciaires. Ceci pourrait être lié à une activité tenue à Goma en mars 2011, qui a donné à trois groupes d'écoute une connaissance directe de deux institutions judiciaires. Il y a eu une augmentation de 37% du nombre de répondants pouvant fournir le titre et/ou le nom d'au moins une autorité judiciaire. Toutefois, le fait que cette hausse a principalement eu lieu au sein du groupe d'étudiants à l'université à Kasugho, alors qu'il y avait une faible diminution à Goma, montre que l'apprentissage n'est pas un processus à sens unique et que des activités qui encouragent l'apprentissage de plusieurs façons pourraient être utiles.

En ce qui concerne les croyances des participants, il y a eu des augmentations (27% et 44%, respectivement) du nombre de membres qui disaient croire que les responsables de la CPI comprennent leurs besoins et de ceux qui disaient être d'accord que les autorités nationales comprennent leurs besoins. Dans les deux cas, l'objectif de 15% fixé pour la deuxième année a été atteint. Le nombre de ceux qui étaient d'accord avec cette affirmation était plus élevé pour les autorités de la CPI (87% contre 61%), ce qui pourrait être lié à la supposée plus grande légitimité des fonctionnaires de la CPI par rapport aux autorités locales, qui sont vues par un certain nombre de membres des groupes d'écoute comme étant insensibles et facilement corrompus. En ce qui concerne les croyances des participants sur les émissions elles-mêmes, il y a eu une augmentation de 1% du nombre de ceux qui disaient avoir confiance aux émissions de la RIJ pour leur fournir des renseignements fiables. Bien que ce chiffre soit inférieur à l'objectif de 2,5%, le chiffre final s'élève à 99% de tous les répondants. Un pourcentage tout aussi élevé des membres des groupes d'écoute (également 99%) a indiqué que les émissions avaient augmenté leur compréhension de leur capacité d'amener un changement positif. Dans l'ensemble, ces deux indicateurs représentent les résultats les plus forts, ce qui confirme que le projet a eu un impact évident par rapport aux croyances des participants.

Le projet a eu un impact, mais d'une importance moindre, sur le comportement des participants par rapport au pourcentage d'augmentation du nombre de ceux qui ont déclaré avoir consulté une autorité judiciaire au cours des trois derniers mois pour un problème lié à la justice. Bien que l'augmentation ciblée de 20% a été dépassée par un facteur de trois, le nombre relativement bas de membres impliqués ainsi que le scepticisme exprimé par plusieurs lors des discussions de groupe sur la faisabilité et la valeur de consulter les autorités judiciaires locales suggèrent qu'il y a encore des progrès à faire. Des activités comme celle qui s'est tenue à Goma en mars 2011, qui a réuni des membres de groupe d'écoute pour une visite de deux institutions

judiciaires locales et qui a été décrite comme un succès par les participants, pourraient être une étape intermédiaire précieuse quand il s'agit de changer le comportement des auditeurs.

Un domaine dans lequel le projet a démontré des progrès significatifs est dans l'intégration de la voix et des opinions d'une diversité de gens en les encourageant à s'exprimer, ainsi qu'à comprendre que leurs opinions et questions ont une valeur. Dans la sixième année de la RIJ, le projet a compté parmi ses participants différentes et diverses autorités, ainsi que des gens provenant d'une diversité de communautés cibles; groupes ethniques; sexes; âges; et groupes sociaux. 400 questions ont été posées dans les différents sites : il s'agit de dix questions de plus que l'année précédente, une réussite étant donné que le projet a quitté Bangui et Berberati en décembre 2010 et Kasugho en février 2011. Certains domaines restent à améliorer, comme le fait que la part de femmes posant des questions est restée la même, et que les personnes âgées devraient être plus souvent sollicitées. Dans la sixième année du projet, 97 autorités différentes et diverses ont participé au projet (contre 91 dans la cinquième année). Il y a eu une baisse du nombre de représentants de la CPI et d'autres autorités internationales participant au projet; cette baisse a été compensée par une augmentation du nombre d'autorités judiciaires et d'ONG locales et de la société civile qui sont intervenus. La majorité (60%) des autorités interrogées pendant la deuxième année de l'évaluation (deux en Ituri, quatre à Goma, deux à Bouar, une à Bangui, et l'autre de la CPI) a signalé que les émissions de la RIJ leur a permis de prendre conscience des besoins de la population.

À Obo, les données qualitatives recueillies lors d'entrevues et de rencontres avec plusieurs groupes locaux ont révélé leur vif désir d'obtenir des renseignements, notamment sur les derniers développements régionaux et nationaux. Les résultats des enquêtes de base et de fin de pilote, recueillis des 98 participants qui ont reçu des postes radio pour écouter les émissions produites par la Radio Zereda suite au renforcement des capacités, ont révélé un impact immédiat du projet après deux mois seulement. Les participants ont signalé leur appréciation des émissions sur la LRA et la CPI, et ont montré une prise de conscience et une augmentation de leurs connaissances à ces sujets. Ils ont indiqué avoir écouté la radio plus souvent, et d'avoir partagé leurs connaissances avec les membres de leurs familles, leurs amis et voisins. Les projets futurs à Obo devraient étudier la question du nombre de ceux qui possèdent des postes radio, afin de s'assurer qu'une plus large base de gens est en mesure de bénéficier de la nouvelle capacité de diffusion de la Radio Zereda.

Au niveau international, la RIJ a été la plus sollicitée pour des renseignements et de l'assistance par des ONG qui cherchent à travailler ou faire rapport sur la RDC et la RCA. Cela reflète la persistance du niveau élevé de production écrite et d'implication aux questions liées à la RDC et la RCA par les ONG représentées sur la liste de diffusion électronique de la RIJ. Les objectifs fixés pour les contacts par des journalistes et des membres du monde académique ont été les atteints, même si la production d'articles et de rapports sur la RCA et la RDC a été nettement inférieure à celle des ONG; cette production a été axée sur la RDC plutôt que sur la RCA. L'impact évident du volet de sensibilisation de la RIJ (présentations et participation à des conférences) sur la fréquence avec laquelle des universitaires et des étudiants ont contacté la RIJ montre que cela devrait être une priorité pour des projets similaires qui cherchent à accroître leur visibilité, et celle des pays où ils travaillent, au niveau international.

Étant donné que la Radio interactive pour la justice commencera à clôturer ses activités à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2011, le rapport présente ci-après une courte liste de recommandations d'ordre général qui pourraient être utiles pour éclairer le travail d'autres organisations qui œuvrent dans le même domaine ou sur des questions similaires.

### Les sites du projet la Interactive Radio for Justice

- Renforcer les liens entre la population et les autorités nationales par l'entremise d'activités originales telles que des visites guidées à des institutions judiciaires ainsi que des réunions publiques
- Créer de la programmation plus dynamique, ce qui pourrait comprendre l'utilisation de visites sur le terrain comme base pour certaines émissions, et des concours invitant les auditeurs de la RIJ à téléphoner afin de répondre à des questions
- Produire des traductions des émissions dans les langues locales appropriées pour diffusion par les stations de radios partenaires là où ces langues sont parlées
- Mener à une prise de conscience par les autorités locales, ainsi qu'à leur meilleure compréhension du projet et des besoins de la population, en leur remettant des dépliants et des CDs de programmation

### Projet pilote à Obo

- Acquérir une meilleure connaissance du nombre de ceux qui possèdent des postes radios en soutenant une enquête menée par l'équipe de la Radio Zereda; planifier et appuyer des mesures visant à accroître le nombre de radios disponibles à la population
- Continuer à participer et à renforcer un réseau de donateurs et d'organisations locales et internationales qui peuvent soutenir la Radio Zereda de différentes façons, y compris:
  - Acheter du matériel supplémentaire et fournir une formation technique pour accroître le nombre d'heures diffusées par la radio à chaque jour
  - Offrir une formation supplémentaire aux journalistes pour les aider à produire des émissions interactives et axées sur les citoyens d'Obo, sur des questions d'intérêt pour la communauté
- Par l'entremise du personnel de la radio, dialoguer avec des représentants locaux et des habitants de la ville sur l'engagement communautaire et les usages possibles des renseignements diffusés à la radio

### La sensibilisation internationale

- Augmenter le nombre de présentations effectuées auprès de différentes institutions et conférences, afin de faire de la sensibilisation par rapport au projet auprès d'un public international
- Envisager des possibilités à faible coût pour l'élaboration d'une stratégie médiatique, comme l'embauche d'un(e) stagiaire ayant une formation en communication ou en sensibilisation pour créer un ensemble multimédia
- Rechercher et s'impliquer au sein de plus de réseaux d'organisations et d'universitaires travaillant sur des questions de justice ou se rapportant à la RDC et la RCA

### Conclusion

La leçon principale à tirer de l'évaluation est que malgré le fait que la radio permette d'influencer les connaissances et les croyances en particulier, ainsi que de changer progressivement les comportements des auditeurs, il y a des limites à son pouvoir dans des endroits où l'état de droit demeure faible et où la corruption dans le système judiciaire est considérée comme endémique. Des activités spéciales et la production d'émissions novatrices peuvent accroître l'impact des émissions produites. Les mesures décrites ci-dessus nécessitent des fonds supplémentaires, ainsi que d'autres ressources, ce qui souligne l'importance d'une collaboration entre plusieurs initiatives qui œuvrent dans le même domaine, comme par

exemple le partenariat récent avec Invisible Children auquel la RIJ a participé à Obo en République centrafricaine.